

---

**Ministère  
des Transports**

**Québec** 

Service de la Programmation routière  
et du Transport collectif  
Direction de la Planification et de la  
Coordination des ressources

---



---

## **INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE (Été 2004)**

Direction de l'Estrie  
Direction générale de Montréal et de l'Ouest

---

**ethnoscop**

Janvier 2005

---

**Ministère  
des Transports**

**Québec** 

Service de la Programmation routière  
et du Transport collectif  
Direction de la Planification et de la  
Coordination des ressources

---

---

## **INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE (Été 2004)**

Direction de l'Estrie  
Direction générale de Montréal et de l'Ouest

---

**ethnoscop**

Janvier 2005

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC  
INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE (Été 2004)

**Direction de l'Estrie  
Direction générale de Montréal et de l'Ouest**

(Permis de recherche archéologique au Québec : 04-ETHN-08)

(No de contrat, ministère des Transports : 5015-04-AD03)

---

Rapport préparé par :

**Ethnoscop inc.**

88, rue de Vaudreuil, local 3  
Boucherville (Québec) J4B 5G4

Téléphone : (450) 449-1250  
Sans frais : 1-877-449-1253

Télécopieur : (450) 449-0253

Adresse de courriel : [ethnoscop@qc.aira.com](mailto:ethnoscop@qc.aira.com)

---

Janvier 2005

## TABLE DES MATIÈRES

---

<b>LISTE DES FIGURES</b> .....	<b>iii</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX</b> .....	<b>iv</b>
<b>LISTE DES PHOTOGRAPHIES</b> .....	<b>v</b>
<b>FONCTIONS ET ATTRIBUTIONS</b> .....	<b>vi</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>1</b>
<b>1.0 MANDAT</b> .....	<b>2</b>
<b>2.0 PROJET ROUTIER</b> .....	<b>3</b>
<b>3.0 MÉTHODES ET TECHNIQUES D'INVENTAIRE</b> .....	<b>5</b>
3.1 Recherches documentaires .....	5
3.2 Repérage des sites .....	5
3.3 Évaluation d'un site archéologique .....	6
<b>4.0 RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE</b> .....	<b>7</b>
4.1 Route 161, entre la rue Villeneuve et la route 204, municipalité de Lac-Mégantic, construction d'une nouvelle route à deux voies, projet 20-6100-9855 .....	7
4.1.1 État des connaissances en archéologie .....	7
4.1.2 Inventaire archéologique .....	7
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>25</b>
<b>OUVRAGES CITÉS</b> .....	<b>26</b>
<b>ANNEXE 1 : Catalogue des photographies</b>	

## LISTE DES FIGURES

<b>Figure</b>	<b>1</b>	Localisation générale du projet routier inventorié	<b>4</b>
<b>Figure</b>	<b>2</b>	Localisation du projet 20-6100-9855, route 161, entre la rue Villeneuve et la route 204	<b>17</b>
<b>Figure</b>	<b>3</b>	Localisation sur photo aérienne du projet 20-6100-9855, route 161, entre la rue Villeneuve et la route 204	<b>18</b>
<b>Figure</b>	<b>4</b>	Localisation des secteurs d'inventaire du projet 20-6100-9855, route 161, entre la rue Villeneuve et la route 204 (1/3)	<b>22</b>
		Localisation des secteurs d'inventaire du projet 20-6100-9855, route 161, entre la rue Villeneuve et la route 204 (2/3)	<b>23</b>
		Localisation des secteurs d'inventaire du projet 20-6100-9855, route 161, entre la rue Villeneuve et la route 204 (3/3)	<b>24</b>

## LISTE DES TABLEAUX

<b>Tableau</b>	<b>1</b>	Sites archéologiques connus localisés à proximité du projet 20-6100-9855, route 161	<b>11</b>
<b>Tableau</b>	<b>2</b>	Inventaire archéologique – Synthèse des activités – Route 161, entre la rue Villeneuve et la route 204, projet 20-6100-9855	<b>15</b>

## LISTE DES PHOTOGRAPHIES

<b>Page couverture</b>		Projet 20-6100-9855, route 161, secteur 2 au milieu et secteur 1 en arrière-plan, avant la route, depuis le sommet de la colline, vers le sud (film 1, photo 22)	
<b>Photo</b>	<b>1</b>	Projet 20-6100-9855, secteur 1 depuis la limite sud-est du projet, vers le nord-ouest (film 1, photo 13)	<b>19</b>
<b>Photo</b>	<b>2</b>	Projet 20-6100-9855, profil stratigraphique dans le secteur 2, paroi nord d'un sondage, vers le nord (film 1, photo 21)	<b>19</b>
<b>Photo</b>	<b>3</b>	Projet 20-6100-9855, secteur 6 depuis le viaduc de la rue Villeneuve, la rivière Chaudière en avant-plan et les secteurs 5 et 4 en arrière-plan, vers le sud-est (film 1, photo 75)	<b>20</b>
<b>Photo</b>	<b>4</b>	Projet 20-6100-9855, limite nord du secteur 7 (bretelle B), vers le nord-ouest (film 1, photo 74)	<b>20</b>
<b>Photo</b>	<b>5</b>	Projet 20-6100-9855, secteur de végétation dense au sud du secteur 8 (bretelle C), vers le sud-ouest (film 1, photo 65)	<b>21</b>
<b>Photo</b>	<b>6</b>	Projet 20-6100-9855, vue générale de la végétation dans le secteur 9 (bretelle E), vers l'ouest (film 1, photo 53)	<b>21</b>

# FONCTIONS ET ATTRIBUTIONS

## Ministère des Transports du Québec

**Denis Roy**  
Archéologue

Service du Soutien technique  
Direction du Plan, des Programmes, des Ressources et du Soutien technique  
Direction générale de Québec et de l'Est

**Désirée-Emmanuelle Duchaine**  
Archéologue

Service de la Programmation routière et du Transport collectif  
Direction de la Planification et de la Coordination des ressources  
Direction générale de Montréal et de l'Ouest

## **Ethnoscop inc.**

**Gilles Brochu**  
Archéologue, chargé de projet - coordonnateur, rédaction

**François Vigneault**  
Archéologue, terrain, analyse et rédaction

**Marie-Claude Morin**  
Technicienne archéologue

**Richard Lapointe**  
Technicien archéologue

**Paul Girard**  
Technicien archéologue

**Armelle Ménard**  
Adjointe administrative et chargée d'édition

**Isabelle Hade**  
Aide à l'édition

## INTRODUCTION

Le présent document regroupe les résultats d'un inventaire archéologique réalisé à l'été 2004 dans le cadre d'un projet routier localisé sur le territoire de la direction de l'Estrie.

Cet inventaire avait pour objectif de vérifier la présence ou l'absence de sites archéologiques dans l'emprise de ce projet de construction et, le cas échéant, de rechercher, d'identifier, de localiser, de délimiter et d'évaluer les sites archéologiques dont l'intégrité pourrait être menacée par d'éventuels travaux d'aménagements effectués sous la responsabilité du ministère des Transports du Québec.

La première partie du rapport décrit le mandat confié au consultant ainsi que les méthodes et techniques utilisées pour atteindre les objectifs. La section suivante présente les résultats de l'inventaire. Les résultats sont précédés d'un texte présentant l'état des connaissances en archéologie pour une zone d'environ 10 km de rayon autour du projet routier. Les informations relatives à cet inventaire sont proposées sous la forme de tableaux et l'emplacement du projet est localisé sur une carte topographique, une photographie aérienne et un plan illustrant les limites des secteurs inventoriés. En conclusion, est présenté un résumé des travaux d'archéologie réalisés en 2004 dans le cadre de ce mandat, ainsi que des recommandations générales relatives au projet du Ministère visé par la présente intervention.

L'inventaire a été réalisé par une équipe d'archéologues composée d'un archéologue, de deux techniciens et d'une technicienne en archéologie. Les travaux de terrain se sont déroulés entre le 3 et le 6 août 2004.

## 1.0 Mandat

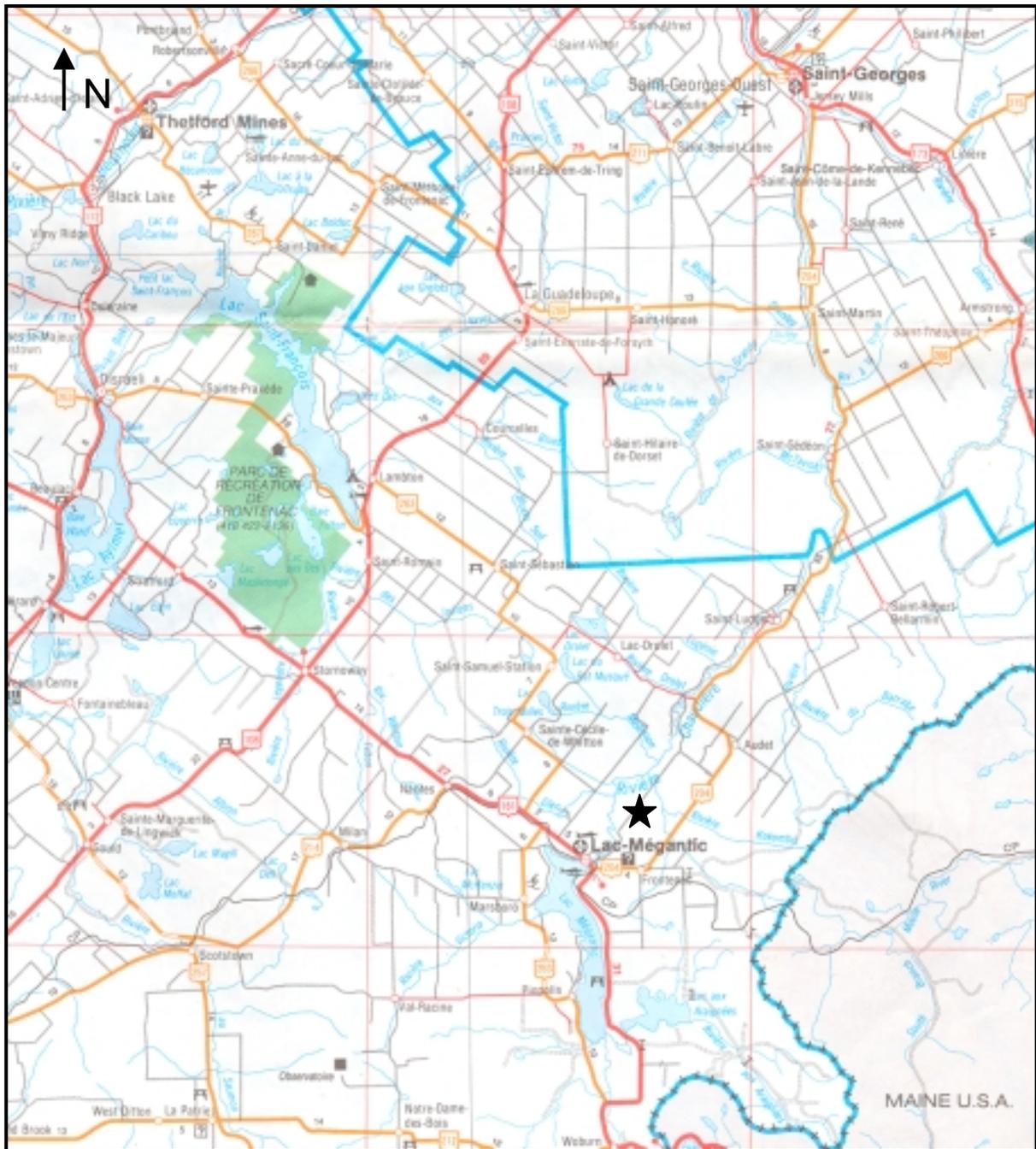
Selon les termes de référence du devis technique, le présent mandat confié à la firme Ethnoscop inc. se définit comme suit :

- Effectuer, préalablement à la réalisation des inventaires archéologiques, les recherches documentaires ayant trait à la présence de sites archéologiques préhistoriques et historiques connus à proximité et dans les emprises des projets de construction;
- Effectuer, préalablement à la réalisation des inventaires archéologiques, les recherches documentaires ayant trait à la période historique, tant euro-québécoise qu'amérindienne, à des fins de compréhension d'éventuelles découvertes de vestiges d'occupation humaine et d'intégration du contexte culturel devant être inclus dans le rapport d'interventions archéologiques;
- Effectuer, préalablement à la réalisation des inventaires archéologiques, les recherches documentaires permettant la reconstitution théorique de la paléogéographie pertinente à l'occupation humaine.
- Effectuer un inventaire archéologique portant sur les sites préhistoriques, historiques et de contact impliquant une inspection visuelle systématique et l'excavation de sondages à l'intérieur des limites des emprises déterminées par le Ministère ainsi que, le cas échéant, dans les emplacements des sources d'approvisionnement de matériaux susceptibles d'être utilisées par le Ministère;
- Dans l'éventualité où des sites archéologiques soient découverts dans le cadre des inventaires ou soient connus antérieurement, il est nécessaire de les localiser, de les délimiter de façon relative et de les évaluer;
- Dans l'éventualité où des sites archéologiques soient identifiés dans les limites des emprises des projets ayant fait l'objet d'un inventaire, des mesures de protection, de sauvetage, de fouille et de mise en valeur du patrimoine archéologique devront être proposées en tenant compte des caractéristiques de ces sites et de la menace anticipée par d'éventuels travaux de construction réalisés par le Ministère ou pour le compte de celui-ci;
- Produire un rapport d'interventions archéologiques.

## 2.0 PROJET ROUTIER

<b>N° de projet</b>	<b>Localisation et description</b>	<b>Puits de sondage</b>	<b>Résultats</b>
20-6100-9855	Route 161, entre la rue Villeneuve et la route 204, municipalité de Lac-Mégantic, construction d'une nouvelle route à deux voies	331	N
<b>Total</b>		<b>331</b>	

N = négatif



Source : Carte routière du Québec, ministère des Transport du Québec, les Publications du Québec, 1990-1991.

Figure 1 : Localisation générale du projet routier inventorié

## **3.0 MÉTHODES ET TECHNIQUES D'INVENTAIRE**

Les méthodes et techniques utilisées lors de cet inventaire archéologique sont conformes aux directives méthodologiques prescrites dans les termes de références du présent contrat. Précisons cependant que les techniques d'intervention peuvent varier selon les conditions au sol des projets inventoriés.

### **3.1 Recherches documentaires**

Les recherches documentaires relatives à la présence de sites archéologiques dans la région à l'étude, à la nature du patrimoine historique euro-qubécois et autochtone et à la compréhension du paléo-environnement ont été effectuées. Ces données ont été obtenues en consultant l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ), le macro-inventaire patrimonial du ministère de la Culture et des Communications du Québec, ainsi que les divers rapports et publications disponibles pour la région. Les informations relatives aux études de potentiel archéologique ont été colligées en interrogeant la base de données du répertoire québécois des études de potentiel archéologique (RQÉPA).

### **3.2 Repérage des sites**

L'inventaire archéologique débute par une inspection visuelle systématique de l'ensemble du projet d'aménagement. Cet exercice permet, de prime abord, d'identifier les secteurs présentant une surface relativement horizontale et où l'état des lieux se prête à la réalisation de sondages archéologiques exploratoires. Ainsi, les emprises de projets ayant fait l'objet de travaux d'aménagement récents ou celles situées dans des zones marécageuses ou sur des affleurements rocheux sont exclus. L'inspection visuelle permet également de localiser des vestiges et/ou des objets associés à une occupation ancienne qui reposent en surface du sol.

La réalisation des puits de sondage archéologique d'environ 900 cm<sup>2</sup>, lorsque requis et possible, s'effectue à la pelle. Les horizons organiques de surface sont d'abord enlevés et par la suite, on procède au décapage systématique des horizons minéraux et/ou organiques enfouis à l'aide d'une truelle. La profondeur de chaque puits de sondage est déterminée par l'identification d'un niveau naturel ne présentant aucune trace d'activités humaines. La densité des sondages est d'environ un sondage aux quinze (15) mètres, le long de transepts eux-mêmes espacés les uns des autres d'environ dix (15) mètres.

Les observations effectuées en cours d'inventaire sont consignées dans un carnet de terrain pour être transférées par la suite sur des fiches standardisées.

Ces fiches regroupent les informations géographiques et archéologiques qui seront utilisées ultérieurement pour la présentation des résultats.

### **3.3 Évaluation d'un site archéologique**

Lorsqu'un site archéologique est mis au jour au moyen de sondages ou par examen de la surface du sol, une procédure d'évaluation est entreprise afin de mieux comprendre la valeur des données qu'il peut contenir. L'évaluation du site doit comprendre les étapes suivantes :

- ▶ procéder aux relevés stratigraphiques dans les sondages les plus représentatifs;
- ▶ prélever des artefacts et, le cas échéant, des échantillons de sols et de tout autres matériaux utiles à la compréhension du site;
- ▶ recueillir des informations sur les caractéristiques géographiques et géomorphologiques;
- ▶ délimiter la superficie du site en effectuant de nouveaux sondages de plus grandes dimensions (0,50 m sur 0,50 m) espacés de 5 m;
- ▶ documenter le type d'occupation;
- ▶ proposer des mesures de protection, de sauvetage, de fouille et de mise en valeur des sites archéologiques mis au jour dans les limites des emprises des projets, en tenant compte des caractéristiques de chaque site et de l'impact des travaux prévus par le ministère des Transports ou pour le compte de celui-ci.

## 4.0 RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

### 4.1 Route 161, entre la rue Villeneuve et la route 204, municipalité de Lac-Mégantic, construction d'une nouvelle route à deux voies, projet 20-6100-9855

#### 4.1.1 État des connaissances en archéologie

Une étude de potentiel archéologique englobant la zone étudiée a déjà été réalisée (Ethnoscop 1995i). Huit inventaires archéologiques se sont déroulés dans un rayon d'environ 10 km de la zone étudiée (Bilodeau 1998a, Cérame 1993a, C.R.A.P.H.E. 1995a, Ethnoscop 1995i, Morin 1976a, Patrimoine Experts 2001c, Phaneuf et Loewen 2004c et Pintal 1999f). L'examen du registre de l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) du ministère de la Culture et des Communications du Québec indique la présence de 37 sites archéologiques dans un rayon d'environ 10 km autour du projet (tableau 1).

#### 4.1.2 Inventaire archéologique

Cet inventaire archéologique a été réalisé en vue de la réalisation du projet de construction de la route 161, entre la rue Villeneuve et la route 204, dans la municipalité de Lac-Mégantic (figure 2). Le secteur d'intervention est représenté sur la photographie aérienne Q85393-214 à l'échelle du 1:30 000 (figure 3) ainsi que sur les plans de construction au 1:1 000 (figure 4).

Le tracé de la future route traverse essentiellement des champs cultivés et en friche, ainsi que des boisés intacts et d'autres récemment coupés dans le corridor de l'emprise. Suivant les recommandations formulées par les archéologues du ministère des Transports, l'intervention archéologique dans l'emprise de la route 161 a été divisée en neuf secteurs.

Le secteur 1 couvre la largeur de l'emprise entre les km 1+040 et 1+160 (figure 4, (1/3)). Il est localisé à la jonction de la future route 161 et de la route 204 et constitue la limite sud des travaux (photo 1). On trouve ici un champs en friche avec une végétation herbacée, de fleurs sauvages et d'arbustes. Le terrain est en faible pente descendante depuis la route 204. Près de la limite sud, la stratigraphie révèle d'abord 20 cm de limon sableux brun foncé avec de petits cailloux ronds et angulaires, suivi de 30 cm de sable limoneux beige. Près de la limite nord du secteur, à proximité d'un ruisseau, le sol est composé de 20 cm d'argile sableuse brune foncée, suivie de 15 cm d'un sable légèrement argileux, gris pâle, suivi d'un sable brun légèrement argileux et marbré de couleur orangé, sondé sur une épaisseur de 10 cm. De petits cailloux ronds sont présents sur toute la profondeur du sondage. Quarante-trois sondages ont été excavés manuellement dans le secteur 1.

Le secteur 2 est situé entre les km 1+180 et 1+300, au-delà du ruisseau qui forme la limite du secteur 1 (figure 4, (1/3)). Dans le cadre de l'intervention archéologique, seulement la moitié est de l'emprise, soit 30 m de largeur, devait faire l'objet d'un inventaire. Ce secteur se divise en deux parties distinctes. La partie sud où l'on trouve un champs en forme de pointe qui est en pente faible vers l'est. La partie nord est située au bas d'une pente, déboisée récemment, ce qui a laissé un sol très accidenté où poussent des arbustes, des plantes herbacées et des fleurs sauvages. Un sondage à environ 30 m du ruisseau a révélé une stratigraphie présentant 25 cm d'un mélange de sable et de limon brun pâle avec de rares cailloux, suivi de 10 cm de limon sableux gris foncé avec des teintes brunes et des zones marbrées grises et orangées, incluant quelques petits cailloux et enfin d'un sable gris légèrement limoneux avec des inclusions de petits cailloux (photo 2). Dix-sept sondages ont été creusés dans le secteur 2 mais aucun vestige archéologique n'a été mis au jour.

Le secteur 3, qui est situé entre les km 1+720 et 1+950 (figure 4, (1/3 et 2/3)) fait partie d'un corridor déboisé à partir du secteur 2 (km 1+250). La limite sud du secteur 3 est localisée à la toute fin d'une portion de terrain plat, broussailleuse et située au sommet d'une petite colline. À quelques mètres, un chemin de gravier traverse le secteur d'est en ouest. C'est un champs en friche qui occupe tout le reste du secteur. Les relevés pédologiques du lieu révèle 15 cm d'argile sableuse brune avec de petits cailloux ronds, suivie de 10 cm d'argile sableuse brune pâle et enfin d'une argile sablonneuse grise aux teintes brunâtres, compacte, excavée sur une épaisseur de 15 cm. Soixante-quatre sondages ont été effectués dans le secteur 3.

Le secteur 4 se trouve à la jonction sud-est de l'emprise de la future route 161 et de la rue Wolfe (connue aussi sous le nom de chemin du Barrage), entre les km 2+600 et 2+720 (figure 4, (2/3)). Ce secteur est constitué d'un long corridor déboisé à partir du secteur 3 (km 1+950). En bordure de route, le boisé fait place à un champs en friche. Les sondages ont révélé une séquence de déposition des sols formée de 25 cm d'argile brune légèrement sableuse, sous laquelle on trouve un limon gris légèrement sableux et marbré de parties orangées, excavé sur une épaisseur de 10 cm. Vingt-quatre sondages furent réalisés dans le secteur 4.

Le secteur 5 est localisé en face du secteur 4, du côté nord-ouest de la rue Wolfe, sur un terrain surplombant une pente menant plus bas à la rivière Chaudière, entre les km 2+720 et 2+770 (figure 4, (3/3)). La moitié ouest de ce secteur était occupé jusqu'à récemment par un terrain aménagé sur lequel se trouvait une maison dont il ne reste maintenant que les fondations. Cette moitié ouest est grandement perturbée et seule une inspection visuelle y fut effectuée. La moitié est du secteur 5 est quant à elle recouverte de longues herbes et le

terrain y est plat mais accidenté. La stratigraphie est semblable à celle du secteur 4. Onze sondages ont été effectués dans la partie est du secteur 5.

Le secteur 6 est situé au bas de la pente qui borde le secteur 5 (photo 3) entre les km 2+940 et 3+000 (figure 4, (3/3)). La partie de l'emprise localisée dans la pente n'est pas incluse dans le présent mandat. Le secteur 6 se trouve donc sur la berge sud de la rivière Chaudière dans un espace déboisé depuis peu sur toute la largeur de l'emprise de la route 161. De hautes herbes et des arbustes constituent maintenant le principal de la végétation dans ce secteur. Le terrain est généralement plat, mais très accidenté, à cause entre autres de la présence de grosses pierres, de souches, et de sections marécageuses, notamment sur les premiers 20 m juste au bas de la pente. L'observation des parois des sondages révèle une séquence stratigraphique composée de 40 cm de limon sableux brun foncé, suivi de 20 cm de sable beige légèrement limoneux et enfin d'un sable à gros grains, de couleur variant entre le brun et le beige, excavé sur une épaisseur de 10 cm. Treize sondages furent effectués dans le secteur 6.

Les trois derniers secteurs ayant fait l'objet de l'inventaire archéologique sont constitués de trois îlots boisés localisés à l'intérieur de trois des bretelles du futur échangeur entre la rue Villeneuve et la route 161. À cet endroit, le tracé des îlots a été déboisé tandis que l'intérieur des bretelles est demeuré boisé. Ces bretelles sont situées sur un replat au sommet d'un terrain en pente depuis la rive nord de la rivière Chaudière.

Le secteur 7 est constitué de l'îlot intérieur de la bretelle B (photo 4), situé à l'angle nord de la jonction des deux routes (figure 4, (3/3)). Les dimensions maximales de ce secteur de forme plus ou moins ovale sont de 160 m dans l'axe nord-ouest / sud-est et de 100 m dans l'axe nord-est / sud-ouest. Cet espace étroit est occupé par une forêt mixte. Du côté sud-ouest, on note une prédominance de feuillus, alors que du côté nord-est, les conifères dominent dans une bande de 10 à 30 m, dans un sol plus humide, parfois même marécageux et plus en dépression de quelques dizaines de centimètres. La végétation au sol, dans la moitié sud-ouest est très dense et formée de hautes herbes, fougères et fleurs sauvages. Dans la moitié nord-est, dominée par les conifères, la végétation au sol est beaucoup plus modeste et surtout constituée de fougères. Au centre de ce secteur on retrouve une clairière d'environ 50 m sur 50 m, recouverte de hautes herbes et d'arbustes, où aucune trace d'aménagement humain n'est visible en surface.

La séquence de déposition des sols se présente comme suit dans le secteur 7 : un couvert végétal de 5 cm, suivi de 20 cm d'argile sableuse grise, sous laquelle on trouve 15 cm d'argile sableuse presque identique quoique un peu plus argileuse et enfin une argile sableuse d'une couleur variant entre le gris foncé et le brun. Dans cette dernière couche des infiltrations d'eau apparaissent à une

profondeur de 25 cm. Sous les conifères, du côté est et juste en bordure de la section marécageuse, la séquence est différente. Elle révèle un couvert végétal de 5 cm, suivi de 25 cm de limon sableux brun, sous lequel on trouve une succession de lentilles sur 35 cm d'épaisseur, composées de limon sableux avec des couleurs variant du beige-orangé au gris pâle et de limon gris pâle, un peu sableux, compact, excavé sur 5 cm d'épaisseur. Soixante sondages ont été réalisés dans le secteur 7.

Le secteur 8 est délimité par la bretelle C et il est situé au nord-ouest de l'îlot de la bretelle B (photo 5). Ce secteur dont la forme est plus ou moins triangulaire, a des dimensions maximales de 140 m dans l'axe nord-ouest / sud-est et de 100 m dans l'axe nord-est / sud-ouest (figure 4, (3/3)). La bretelle d'accès à la rue Villeneuve, en direction nord-ouest sur la route 161, sépare les deux îlots, situés l'un en face de l'autre. On observe dans le secteur 8 la même variation de végétation du nord-est vers le sud-ouest ainsi que la même séquence de déposition des sols que dans le secteur 7. Vingt-sept sondages ont été effectués dans le secteur 8.

Enfin, le secteur 9, est localisé à l'angle ouest de l'intersection de la rue Villeneuve et de la route 161, dans l'îlot intérieur de la bretelle E (figure 4, (3/3)). Les dimensions maximales de cet espace dont la forme est plus ou moins rectangulaire sont de 220 m dans l'axe nord-ouest / sud-est et de 85 m dans l'axe nord-est / sud-ouest. La portion est du secteur de 65 m sur 30 m est occupée par un terrain industriel et est exclue du présent mandat. La végétation est constituée d'une forêt mixte, à prédominance de conifères (photo 6). En ce qui concerne la végétation au sol, elle varie selon la variation des concentrations de feuillus et de conifères mais aussi en fonction de la présence de plusieurs petites sections humides discontinues. Elle est plus dense et haute sous les feuillus, plus éparse et moins vigoureuse sous les conifères. La séquence de déposition des sols est la même que dans les secteurs 7 et 8. Soixante-douze sondages ont été effectués dans le secteur 9.

Aucun nouveau site archéologique n'a été mis au jour au cours de cet inventaire archéologique. Le ministère des Transports du Québec peut procéder aux travaux prévus, sans qu'il y ait de préjudice pour le patrimoine archéologique.

Tableau 1 Sites archéologiques connus localisés à proximité du projet 20-6100-9855, route 161

Site	Distance du projet	Identification culturelle	Fonction du site	Localisation informelle	Bassin hydrographique	Altitude (en mètres)	Référence
BjEr-1	Environ 5 km	Amérindien préhistorique archaïque post-laurentien	Indéterminée	Rive ouest du lac Mégantic, au fond d'une baie située entre les pointes Rocky et de l'Ermité	Chaudière	395	Graillon, Éric 1997 Morin, Bertrand 1977a
BjEr-2	Environ 6 km	Amérindien préhistorique	Indéterminée	Rive ouest du lac Mégantic, au fond de la baie Victoria	Chaudière	395	Graillon, Éric 1997 Morin, Bertrand 1977a
BjEr-3	Environ 5 km	Amérindien préhistorique	Indéterminée	Rive ouest du lac Mégantic, au sud de la pointe Gobeil à l'entrée de la baie Victoria	Chaudière	395	Graillon, Éric 1997 Morin, Bertrand 1977a
BjEr-4	Environ 4 km	Amérindien préhistorique	Indéterminée	Au nord du lac Mégantic sur la rive sud-ouest de la baie des Sables	Chaudière	395	Graillon, Éric 1997 Morin, Bertrand 1977a
BjEr-5	Environ 1 km	Euro-qubécois 1800-1899	Rue (services publics)	Rue Graham à Lac-Mégantic	Chaudière	Inconnue	Cérane 1992b
BjEr-6	Environ 2 km	Amérindien préhistorique	Indéterminée	Rive est du lac Mégantic, côté sud de l'embouchure de la rivière Chaudière	Chaudière	395	Graillon, Éric 1997
BjEr-7	Environ 5 km	Amérindien préhistorique	Indéterminée	Rive ouest du lac Mégantic un peu au nord de la pointe Gobeil	Chaudière	395	Graillon, Éric 1997
BjEr-8	Environ 5 km	Amérindien préhistorique archaïque supérieur	Indéterminée	Rive ouest du lac Mégantic au fond de la baie Bella	Chaudière	395	Graillon, Éric 1997
BiEr-1	Environ 12 km	Amérindien préhistorique	Indéterminée	Rive nord de la baie de l'Ouest	Chaudière	406	Graillon, Éric 1997 Morin, Bertrand 1977a
BiEr-2	Environ 12 km	Amérindien préhistorique	Indéterminée	Rive ouest du lac Mégantic, au fond de la baie de l'Ouest sur la plage	Chaudière	Inconnue	Codère, Yvon 1996 Ethnoscop 1995i Graillon, Éric 1997 Morin, Bertrand 1977a
BiEr-3	Environ 12 km	Amérindien préhistorique archaïque moyen	Indéterminée	Rive sud de la baie de l'Ouest, rive ouest de la décharge du lac aux Araignées	Chaudière	410	Chapdelaine, Claude 2003 Codère, Yvon 1996 Ethnoscop 1995i Graillon, Éric 1997 Morin, Bertrand 1977a
BiEr-4	Environ 12 km	Amérindien préhistorique	Indéterminée	Au sud de la baie de l'Ouest sur la rive est de la décharge du lac aux Araignées	Chaudière	Inconnue	Graillon, Éric 1997 Morin, Bertrand 1977a

Site	Distance du projet	Identification culturelle	Fonction du site	Localisation informelle	Bassin hydrographique	Altitude (en mètres)	Référence
BiEr-5	Environ 12 km	Amérindien préhistorique	Indéterminée	Au sud-ouest du lac Mégantic sur une petite plage à l'ouest de la pointe Brooks	Chaudière	406	Graillon, Éric 1997 Morin, Bertrand 1977a
BiEr-6	Environ 13 km	Amérindien préhistorique archaïque laurentien	Indéterminée	Plage de sable située sur la rive est du lac des Joncs	Chaudière	396	Graillon, Éric 1997 Morin, Bertrand 1977a
BiEr-7	Environ 13 km	Amérindien préhistorique	Indéterminée	Rive nord du lac Mégantic à l'est du site BiEr-19	Chaudière	397	Graillon, Éric 1997 Morin, Bertrand 1977a
BiEr-8	Environ 13 km	Amérindien préhistorique sylvicole, archaïque moyen et inférieur, euro-québécois	Halte, lieu de surveillance	Rive est de la décharge du lac des Joncs au sud du lac Mégantic	Chaudière	398	Chapdelaine, Claude 2003 Clermont, Norman 2001a Codère, Yvon 1996 Ethnoscop 1995i Graillon, Éric 1997 Morin, Bertrand 1977a
BiEr-9	Environ 13 km	Amérindien préhistorique archaïque supérieur et moyen et sylvicole supérieur et moyen, euro-québécois 1800-1950	Halte, lieu de surveillance	Rive est de la décharge du lac des Joncs au sud du lac Mégantic	Chaudière	399	Chapdelaine, Claude 2003 Clermont, Norman 2001a Codère, Yvon 1996 Ethnoscop 1995i Graillon, Éric 1997 et 1998a Morin, Bertrand 1977a et 1984
BiEr-10	Environ 12 km	Amérindien préhistorique sylvicole	Indéterminée	Embouchure ouest de la rivière aux Araignées, au sud du lac Mégantic	Chaudière	395	Graillon, Éric 1997 Morin, Bertrand 1977a
BiEr-11	Environ 12 km	Amérindien préhistorique archaïque	Indéterminée	Au sud du lac Mégantic à l'embouchure est de la rivière aux Araignées	Chaudière	395	Graillon, Éric 1997 et 1998a Morin, Bertrand 1977a
BiEr-12	Environ 13 km	Amérindien préhistorique	Indéterminée	Rive ouest de la partie inférieure du lac Mégantic, au sud de l'ancien quai du fédéral	Chaudière	395	Codère, Yvon 1996 Ethnoscop 1995i Graillon, Éric 1997 Morin, Bertrand 1977a
BiEr-13	Environ 13 km	Amérindien préhistorique	Indéterminée	Au sud du lac Mégantic, à l'embouchure ouest de la rivière Bergeron	Chaudière	395	Graillon, Éric 1997 Morin, Bertrand 1977a
BiEr-14	Environ 12 km	Amérindien préhistorique	Indéterminée	À la décharge du lac Mégantic	Chaudière	410	Chapdelaine, Claude 2003 Codère, Yvon 1996 Ethnoscop 1995i

Site	Distance du projet	Identification culturelle	Fonction du site	Localisation informelle	Bassin hydrographique	Altitude (en mètres)	Référence
BiEr-15	Environ 13 km	Amérindien préhistorique archaïque moyen	Indéterminée	Rive est de la décharge du lac des Joncs, au sud du lac Mégantic et à l'ouest de BiEr-9	Chaudière	397	Codère, Yvon 1996 Ethnoscop 1995i Graillon, Éric 1997
BiEr-16	Environ 13 km	Amérindien préhistorique	Indéterminée	Rive est de la décharge du lac des Joncs, face à l'embouchure de la rivière Arnold	Chaudière	398	Graillon, Éric 1997
BiEr-17	Environ 13 km	Amérindien préhistorique	Indéterminée	Rive est du lac des Joncs, près de la décharge du lac aux Araignées	Chaudière	396	Graillon, Éric 1997
BiEr-18	Environ 13 km	Amérindien préhistorique	Indéterminée	Rive est de la décharge du lac des Joncs, au sud du lac Mégantic et à l'ouest de BiEr-16	Chaudière	397	Graillon, Éric 1997
BiEr-19	Environ 13 km	Amérindien préhistorique	Halte, lieu de surveillance	Rive nord du lac Mégantic, à environ 100 mètres à l'est du site BiEr-8, tout près de la décharge du lac des Joncs	Chaudière	397	Clermont, Norman 2001a Graillon, Éric 1997
BiEq-1	Environ 12 km	Amérindien préhistorique archaïque moyen	Indéterminée	Rive est du lac aux Araignées, au nord de l'embouchure de la rivière aux Araignées	Chaudière	406	Graillon, Éric 1997 Morin, Bertrand 1977a
BiEq-2	Environ 12 km	Amérindien préhistorique	Indéterminée	Au sud de la grande plage, à l'est du lac aux Araignées	Chaudière	406	Graillon, Éric 1997 Morin, Bertrand 1977a
BiEq-3	Environ 11 km	Amérindien préhistorique archaïque	Indéterminée	À l'est du lac aux Araignées, un peu au sud de la plage publique	Chaudière	406	Graillon, Éric 1997 Morin, Bertrand 1977a
BiEq-5	Environ 12 km	Amérindien préhistorique	Indéterminée	Rive ouest de l'île McMinn	Chaudière	406	Graillon, Éric 1997 Morin, Bertrand 1977a
BiEq-6	Environ 12 km	Amérindien préhistorique archaïque moyen	Indéterminée	Rive sud de l'île McMinn	Chaudière	406	Graillon, Éric 1997 Morin, Bertrand 1977a
BiEq-7	Environ 12 km	Amérindien préhistorique	Indéterminée	Rive nord de l'île McMinn	Chaudière	406	Graillon, Éric 1997
BiEq-8	Environ 12 km	Amérindien préhistorique	Indéterminée	À l'ouest du lac aux Araignées et au sud de la pointe Duff	Chaudière	407	Graillon, Éric 1997
BiEq-9	Environ 12 km	Amérindien préhistorique	Indéterminée	Rive sud du lac aux Araignées, à l'est de la pointe Thomas	Chaudière	406	Graillon, Éric 1997

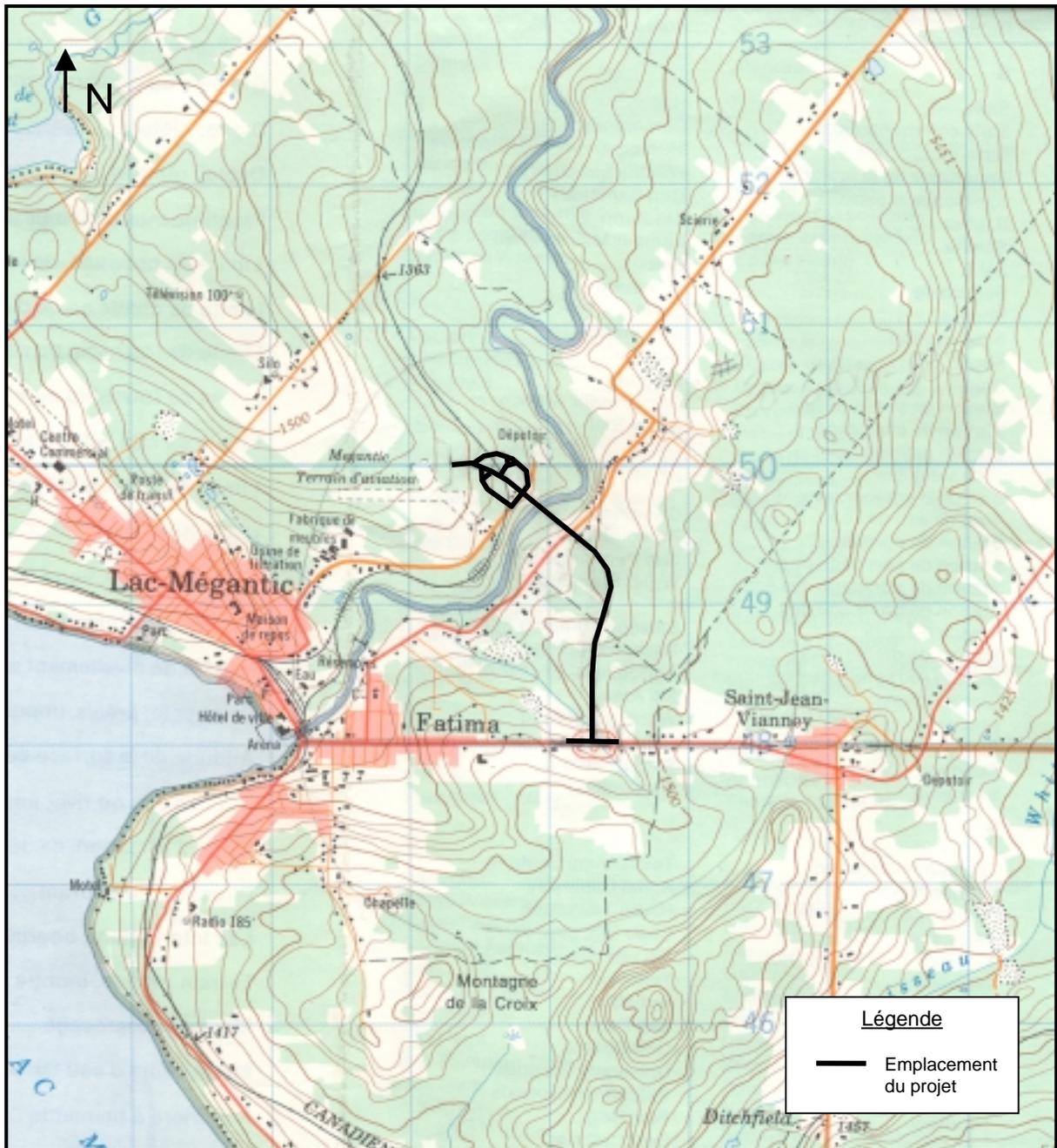
Site	Distance du projet	Identification culturelle	Fonction du site	Localisation informelle	Bassin hydrographique	Altitude (en mètres)	Référence
BiEq-10	Environ 12 km	Amérindien préhistorique archaïque	Indéterminée	Rive est du lac aux Araignées, au sud de l'embouchure de la rivière aux Araignées	Chaudière	406	Graillon, Éric 1997
BiEq-11	Environ 10 km	Amérindien préhistorique	Indéterminée	Au nord du lac aux Araignées, sur la rive ouest de la baie de la rivière des Indiens	Chaudière	406	Graillon, Éric 1997

Tableau 2 Inventaire archéologique – Synthèse des activités –  
Route 161 entre la rue Villeneuve et la route 204 – Projet 20-6100-9855

SECTEUR	Localisation					Technique Inventaire	Nombre de sondages		Topographie	Stratigraphie	Remarques
	Début (km)	Fin (km)	Longueur maximale (m)	Largeur maximale (m)	Superficie approximative (m <sup>2</sup> )		+	-			
1	Jonction des routes 161 et 204 km 1+040	Route 161 km 1+160	120	60	7200	Sa	0	43	Pente faible descendante depuis la jonction avec la route 204	limon sableux brun foncé, suivi de sable limoneux beige	Champs en friche
2	Route 161 km 1+180	Route 161 km 1+300	120	15	1800	Sa	0	17	Pente descendante depuis le nord-est	mélange de sable et de limon brun pâle, suivi de limon sableux gris foncé avec des teintes brunes et des zones marbrées grises et orangées, suivi d'un sable gris légèrement limoneux	Champs de blé
3	Route 161 km 1+720	Route 161 km 1+950	230	60	13800	Sa	0	64	Pente descendante vers le nord	argile sableuse brune, suivie d'argile sableuse brune pâle, suivie d'une argile sableuse grise aux teintes brunâtres	Champs en friche
4	Route 161 km 2+600	Jonction Sud des routes 161 et rue Wolfe km 2+720	120	50	6000	Sa	0	24	Terrain plat	argile brune légèrement sableuse, suivie d'un limon gris légèrement sableux, marbré de parties orangées	Champs en friche
5	Jonction Sud des routes 161 et rue Wolfe km 2+720	Route 161 km 2+770	50	50	2500	IV Sa	0	11	Terrain Plat	argile brune légèrement sableuse, suivie d'un limon gris légèrement sableux, marbré de parties orangées	Terrain résidentiel aménagé

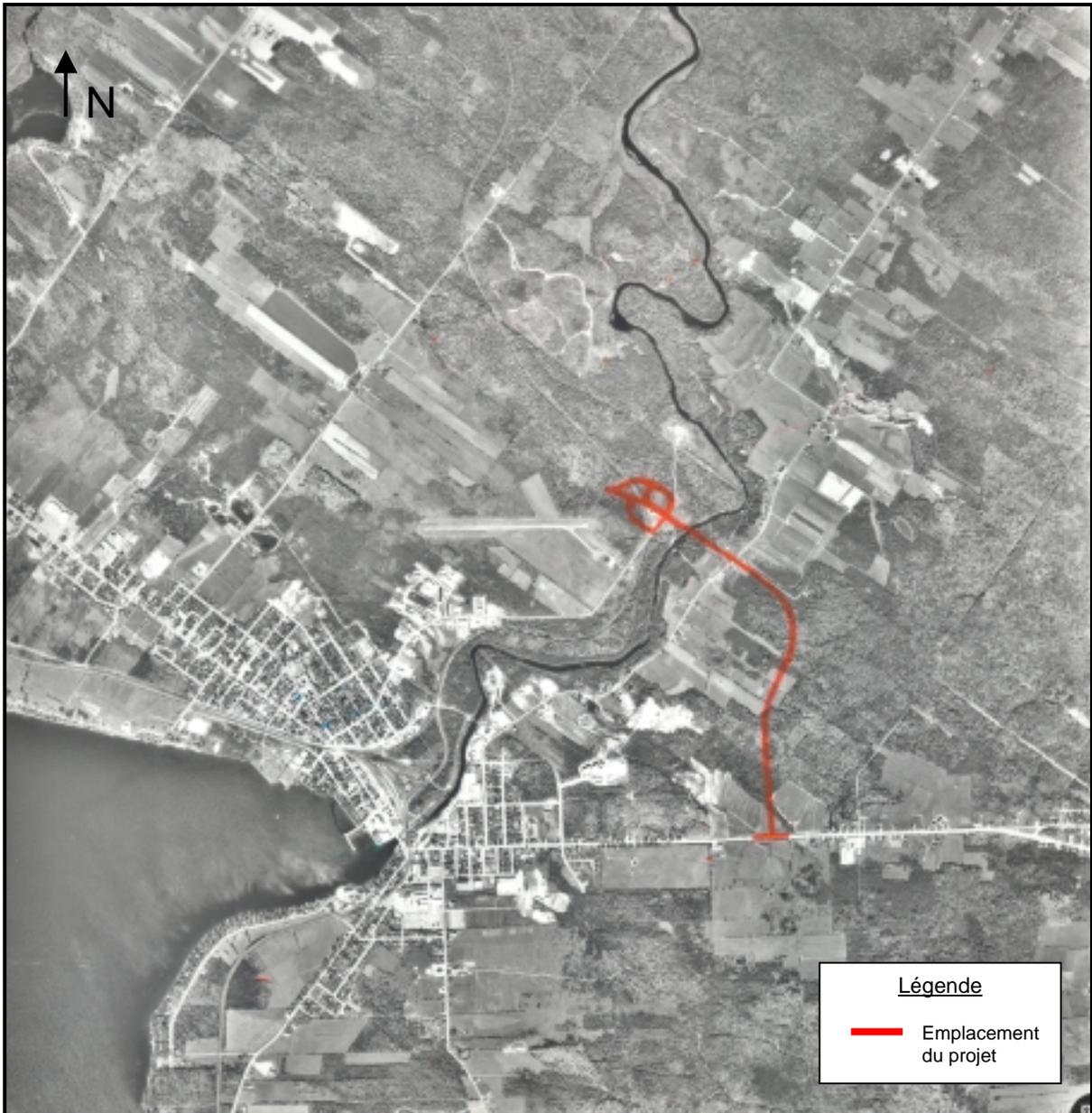
SECTEUR	Localisation						Nombre de sondages		Technique Inventaire	Topographie	Stratigraphie	Remarques
	Début (km)	Fin (km)	Longueur maximale (m)	Largeur maximale (m)	Superficie approximative (m <sup>2</sup> )		+	-				
6	Route 161 km 2+940	Jonction sud de la rivière Chaudière et route 161 km 3+000	60	60	3600	IV Sp	0	13	Terrain plat accidenté, marécageux	limon sableux brun foncé, suivi de sable beige légèrement limoneux, suivi d'un sable à gros grains, d'une teinte entre le brun et le beige	Section déboisée en bas de pente et en bordure de la rivière Chaudière	
7	îlot de la bretelle B	îlot de la bretelle B	160	100	16000	Sa	0	60	Terrain plat avec sections marécageuses	couvert végétal, suivie d'argile sableuse grise, suivie d'argile sableuse un peu plus argileuse, suivie d'une argile sableuse d'une couleur entre le gris foncé et le brun	îlot boisé forêt mixte	
8	îlot de la bretelle C	îlot de la bretelle C	140	100	140,000	Sa	0	27	Terrain plat avec sections marécageuses	couvert végétal, suivie d'argile sableuse grise, suivie d'argile sableuse un peu plus argileuse, suivie d'une argile sableuse d'une couleur entre le gris foncé et le brun	îlot boisé forêt mixte	
9	îlot de la bretelle E	îlot de la bretelle E	220	85	18700	Sa	0	72	Terrain plat avec sections marécageuses	couvert végétal, suivie d'argile sableuse grise, suivie d'argile sableuse un peu plus argileuse, suivie d'une argile sableuse d'une couleur entre le gris foncé et le brun	îlot boisé forêt mixte	
<b>TOTAL</b>			<b>1220</b>					<b>331</b>				

Légende : IV (inspection visuelle); Sa (sondages alternés); Sp (sondages ponctuels)



Source : Carte topographique 11-I/10, 1 : 50 000, Énergie, Mines et Ressources Canada, 1987.

Figure 2 : Localisation du projet 20-6100-9855, route 161, entre la rue Villeneuve et la route 204



Source : Q-85393-214, 26 septembre 1985, échelle 1 : 30 000, ministère de l'Énergie et des Ressources, service de la Cartographie, 1986.

Figure 3 : Localisation sur photo aérienne du projet 20-6100-9855, route 161, entre la rue Villeneuve et la route 204



Photo 1 : Projet 20-6100-9855, secteur 1 depuis la limite sud-est du projet, vers le nord-ouest (film 1, photo 13)



Photo 2 : Projet 20-6100-9855, profil stratigraphique dans le secteur 2, paroi nord d'un sondage, vers le nord (film 1, photo 21)



Photo 3 : Projet 20-6100-9855, secteur 6 depuis le viaduc de la rue Villeneuve, la rivière Chaudière en avant-plan et les secteurs 5 et 4 en arrière-plan, vers le sud-est (film 1, photo 75)



Photo 4 : Projet 20-6100-9855, limite nord du secteur 7 (bretelle B), vers le nord-ouest (film 1, photo 74)



Photo 5 : Projet 20-6100-9855, secteur de végétation dense au sud du secteur 8 (bretelle C), vers le sud-ouest (film 1, photo 65)



Photo 6 : Projet 20-6100-9855, vue générale de la végétation dans le secteur 9 (bretelle E), vers l'ouest (film 1, photo 53)

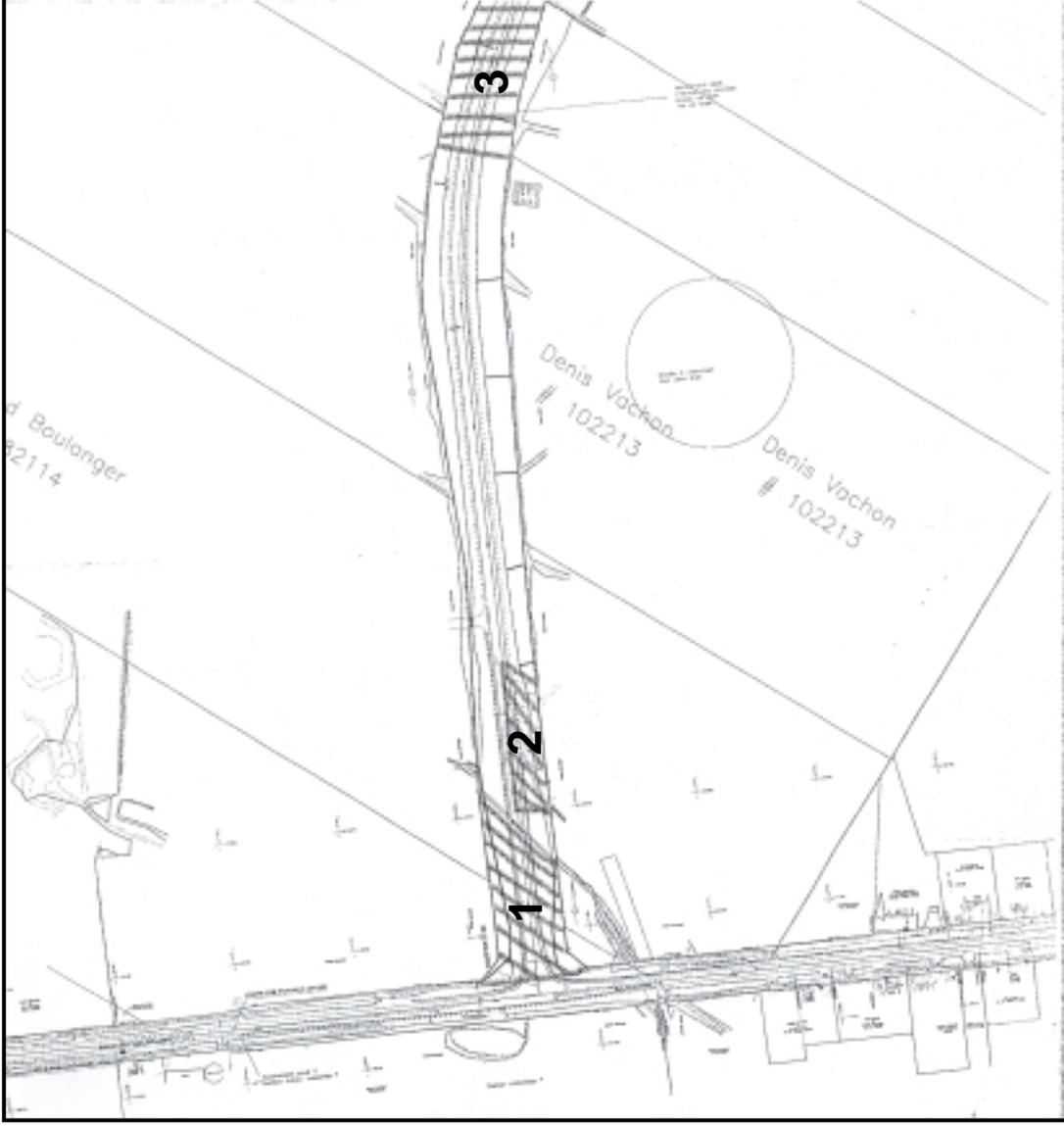


Figure 4 : Localisation des secteurs d'inventaire du projet 20-6100-9855, route 161, entre la rue Villeneuve et la route 204 (1/3)

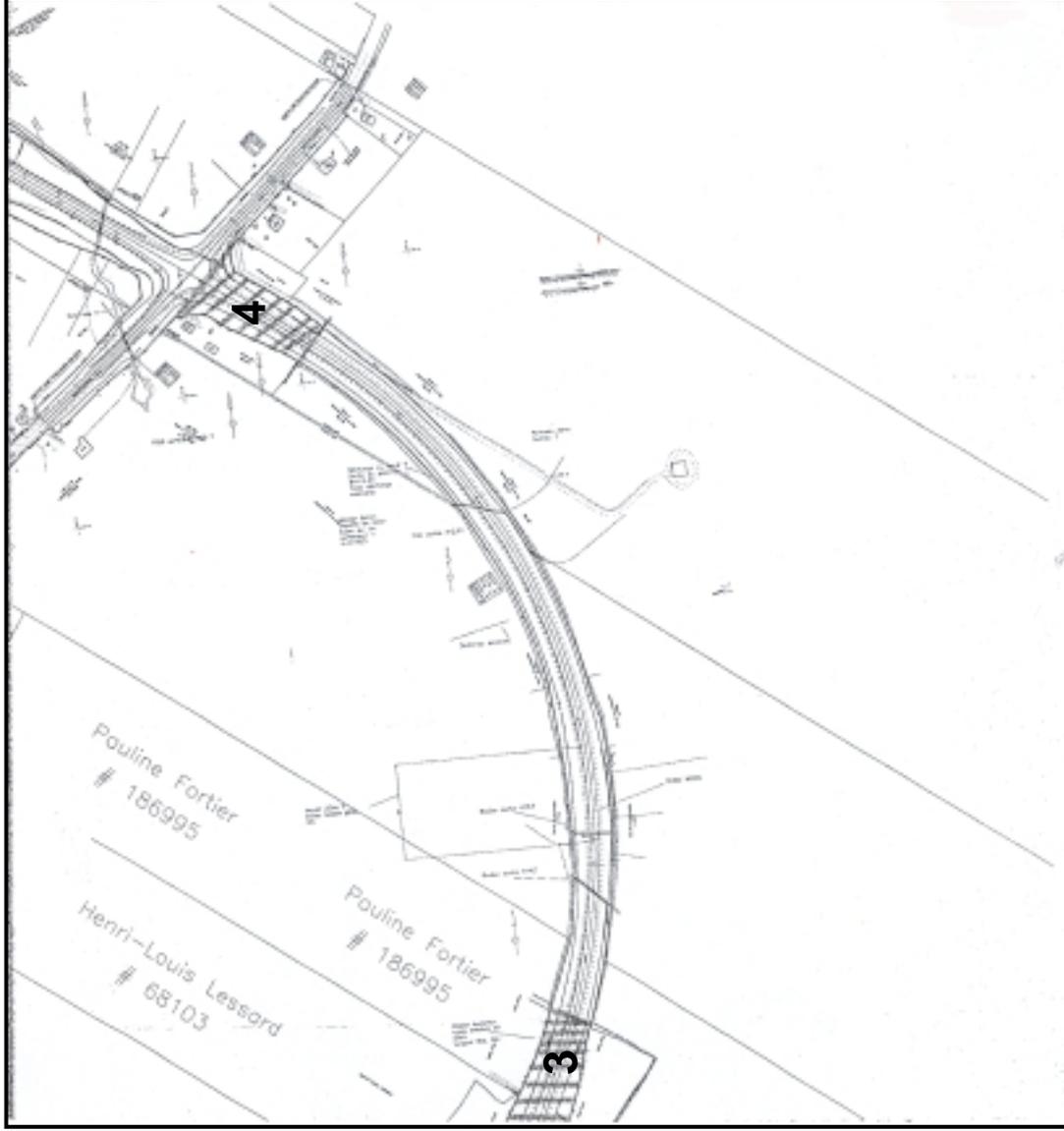


Figure 4 : Localisation des secteurs d'inventaire du projet 20-6100-9855, route 161, entre la rue Villeneuve et la route 204 (2/3)

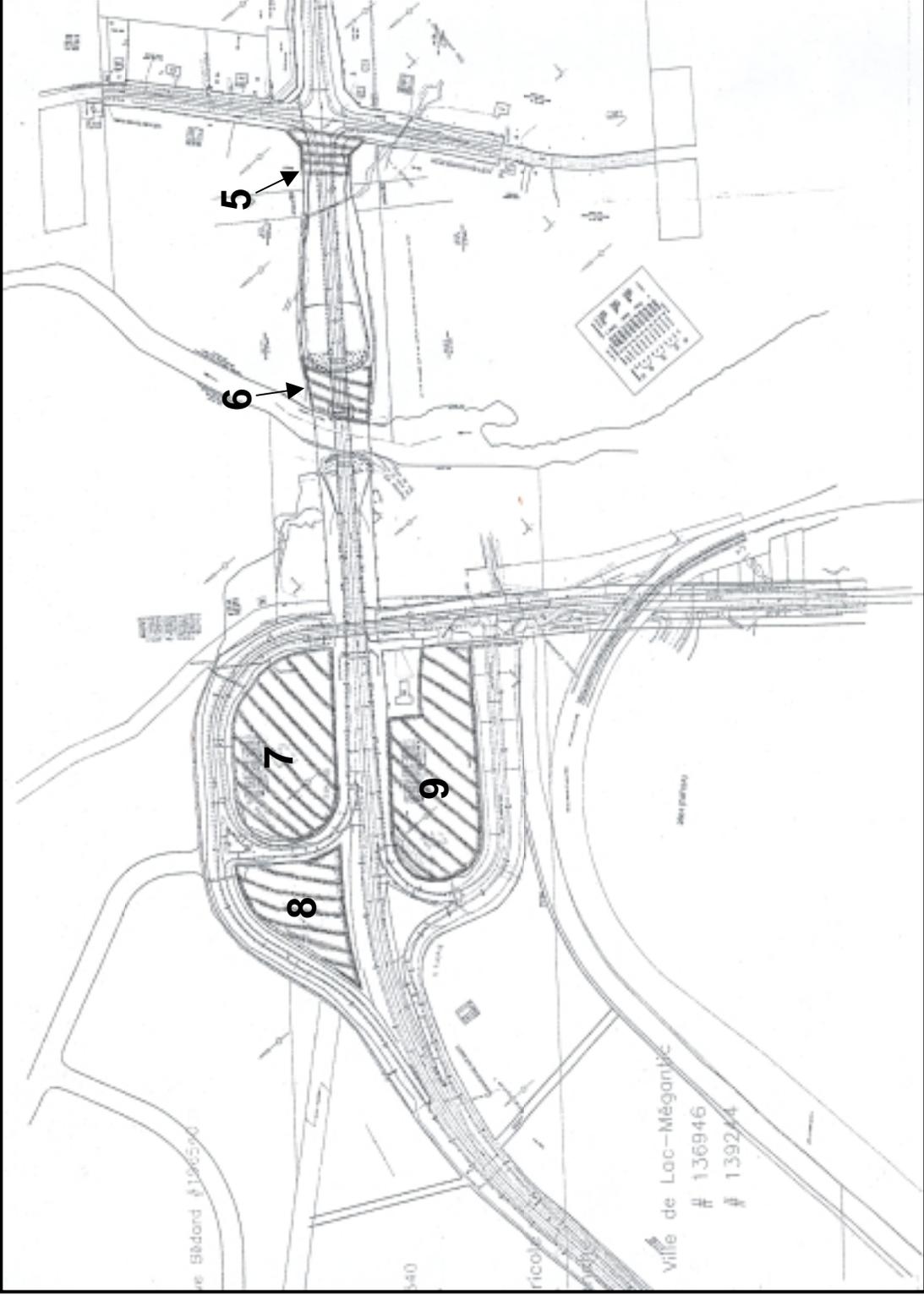


Figure 4 : Localisation des secteurs d'inventaire du projet 20-6100-9855, route 161, entre la rue Villeneuve et la route 204 (3/3)

## **CONCLUSION**

Le projet de construction ayant fait l'objet d'un inventaire archéologique couvre approximativement 1,25 kilomètre linéaire d'emprise. Une inspection visuelle y a été réalisée et un total de 331 puits de sondage y fut effectué sans toutefois mener à la découverte de nouveaux sites archéologiques. Aucun vestige archéologique n'a été mis au jour dans ces sondages.

Les résultats de ces interventions archéologiques permettent donc de confirmer au ministère des Transports que les travaux d'aménagement routier peuvent être entrepris sans qu'il y ait de préjudices causés au patrimoine archéologique.

## OUVRAGES CITÉS

Bilodeau, Robert

1998a *Inventaires archéologiques. Projets d'infrastructures routières des directions territoriales Mauricie, Centre-du-Québec, Laurentides-Lanaudière et l'Estrie, 6000-95-AD02.* Ministère des Transports du Québec, Direction de Montréal et de l'Ouest.

Centre de recherche en archéologie préhistorique et historique enr.

1995a *Inventaire archéologique de 16 projets routiers dans les régions de l'Estrie, des Laurentides et de l'Outaouais et évaluation de 5 bancs d'emprunt dans le parc de La Vérendrye.* Ministère des Transports du Québec, Service de l'Environnement.

Cérane

1993a *Surveillance archéologique des projets souterrains, secteurs Orléans, Lévis, Beauce et Thetford Mines.* Hydro-Québec, région Montmorency.

Ethnoscop inc

1995i *Programme de recherche et de mise en valeur sur l'occupation paléoindienne dans la M.R.C. du Granit : les origines du peuplement, étude de potentiel et inventaire archéologique.* M.R.C. du Granit et ministère de la Culture et des Communications du Québec, Direction régionale de l'Estrie

Morin, Bertrand

1976a *Reconnaissance archéologique du secteur d'aménagement du parc Frontenac (lac Saint-François) et inventaire des sites des lacs Mégantic, des Joncs et des Araignées découverts par M. J. Cliche, été 1976.* Rapport préliminaire.

Patrimoine Experts

2001c *Inventaires archéologiques, Direction de l'Estrie (été 2000).* Ministère des Transports du Québec, Direction générale de Montréal et de l'Ouest.

Phaneuf, Éric et Brad Loewen

2004c *Projet Méganticois, prospection archéologique subaquatique.* Université de Montréal, rapport d'activités 2003.

Pintal Jean-Yves

2001a *Inventaires archéologiques. Direction de la Mauricie-Centre-du-Québec (été 2000).* Ministère des Transports du Québec, Direction générale de Québec et de l'Est.

ANNEXE 1  
CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES

---

Municipalité de Lac Mégantic (Projet 20-6100-9855) - Route 161, de la rue Villeneuve à la route 204

Film	Photo	CD	Date	Orientation	Sujet
1	1		-	-	<b>Photo n'existe pas</b>
1	2		04/08/04	-	Paul Girard
1	3		04/08/04	-	Marie-Claude Morin
1	4		04/08/04	-	Richard Lapointe
1	5		04/08/04	ouest	Début du secteur 1 à la limite sud des travaux
1	6		04/08/04	nord-ouest	Environnement du secteur 1, côté ouest
1	7		04/08/04	nord-ouest	Environnement du secteur 1, côté ouest
1	8		04/08/04	nord	Secteur 1 depuis le milieu du secteur
1	9		04/08/04	nord-ouest	Limite nord-ouest du secteur un en avant-plan - usine et monts en arrière plan
1	10		04/08/04	nord-ouest	Secteur 1 depuis l'autre côté de la route 204
1	11		04/08/04	nord-ouest	Secteur 1, gros plan sur la limite sud des travaux depuis la route 204
1	12		04/08/04	nord	Secteur 1 depuis l'autre côté de la route 204
1	13		04/08/04	nord-ouest	Secteur 1 depuis la limite sud-est des travaux
1	14		04/08/04	nord	Secteur 1 - François Vigneault effectuant un sondage
1	15		04/08/04	est	Secteur 1 - François Vigneault effectuant un sondage
1	16		-	-	<b>Photo n'existe pas</b>
1	17		04/08/04	nord	Limite nord du secteur 1
1	18		04/08/04	est	Secteur 1 - profil stratigraphique, paroi est - sondage à 40m du ruisseau séparant les secteur 1 et 2
1	19		04/08/04	sud	Secteur 2 en avant-plan - secteur 1 en arrière-plan
1	20		04/08/04	sud	Secteur 2 en avant-plan - secteur 1 en arrière-plan
1	21		04/08/04	nord	Secteur 2 - profil stratigraphique, paroi nord
1	22		04/08/04	sud	Secteur 2 au milieu et secteur 1 en arrière-plan avant la route - depuis le sommet de la colline
1	23		04/08/04	nord	Secteur 3 - profil stratigraphique, paroi nord
1	24		04/08/04	nord	Secteur 3 - depuis le chemin de gravier à 1+760 près de la limite sud du secteur
1	25		04/08/04	nord	Secteur 3 - depuis le chemin de gravier à 1+760 près de la limite sud du secteur
1	26		04/08/04	sud	Secteur 3 - profil stratigraphique, paroi sud
1	27		04/08/04	ouest	Secteur 3 - chemin de gravier à la limite sud du secteur

Municipalité de Lac Mégantic (Projet 20-6100-9855) - Route 161, de la rue Villeneuve à la route 204

Film	Photo	CD	Date	Orientation	Sujet
1	28		04/08/04	ouest	Secteur 3 - chemin de gravier à la limite sud du secteur
1	29		04/08/04	nord-ouest	Secteur 3 - chemin de gravier et section sud-ouest du secteur
1	30		04/08/04	nord-ouest	Secteur 3 - moitié ouest - depuis la limite sud-est du secteur
1	31		04/08/04	nord-ouest	Secteur 3 - section nord-ouest - depuis la limite sud-est du secteur
1	32		04/08/04	nord	Secteur 3 - depuis la limite sud du secteur
1	33		04/08/04	nord	Secteur 3 - section nord
1	34		04/08/04	nord	Secteur 3 - section nord
1	35		04/08/04	sud	Secteur 3 - section sud depuis le début de la section nord, au nord du deuxième sentier est-ouest traversant le secteur
1	36		04/08/04	est	Secteur 3 - végétation formant la limite du côté est
1	37		04/08/04	est	Secteur 3 - végétation formant la limite du côté est
1	38		05/08/04	sud-est	Secteur 4 - depuis le Chemin du Barrage
1	39		05/08/04	nord-ouest	Secteur 5 - depuis le Chemin du Barrage
1	40		05/08/04	nord	Secteur 5 - section nord - depuis le Chemin du Barrage
1	41		05/08/04	sud	Secteur 4 - profil stratigraphique, paroi sud
1	42		05/08/04	nord	Secteur 5 - depuis le Chemin du Barrage
1	43		05/08/04	nord	Secteur 5
1	44		05/08/04	ouest	Secteur 5 - section perturbée à l'ouest
1	45		05/08/04	sud-est	Secteur 6 - depuis le bord de la rivière Chaudière
1	46		05/08/04	nord-est	Secteur 6 - depuis le bord de la rivière Chaudière
1	47		05/08/04	sud-ouest	Secteur 6 - depuis le bord de la rivière Chaudière
1	48		05/08/04	sud-est	Secteur 6 - depuis le bord de la rivière Chaudière
1	49		05/08/04	ouest	Bretelle E - depuis la limite sud
1	50		05/08/04	nord	Bretelle E - depuis la limite sud
1	51		05/08/04	nord	Bretelle E - profil stratigraphique, paroi nord
1	52		05/08/04	nord	Bretelle E - profil stratigraphique, paroi nord
1	53		05/08/04	nord-ouest	Bretelle E - végétation
1	54		05/08/04	-	Plante ressemblant à de l'herbe à puce
1	55		05/08/04	-	Plante ressemblant à de l'herbe à puce
1	56		05/08/04	-	Plante ressemblant à de l'herbe à puce

Municipalité de Lac Mégantic (Projet 20-6100-9855) - Route 161, de la rue Villeneuve à la route 204

Film	Photo	CD	Date	Orientation	Sujet
1	57		05/08/04	nord	Bretelle E - limite nord du secteur depuis la bretelle existante
1	58		05/08/04	nord-est	Bretelle E - limite sud-ouest du secteur depuis la bretelle existante
1	59		05/08/04	sud-est	Bretelle E - limite ouest
1	60		05/08/04	est	Bretelle E - limite nord-ouest
1	61		05/08/04	-	Plante ressemblant à de l'herbe à puce
1	62		05/08/04	sud	Bretelle E - section à dense végétation
1	63		05/08/04	ouest	Bretelle E en arrière-plan et tronçon de la future route en avant-plan
1	64		05/08/04	nord	Section sud de la bretelle C en arrière-plan et section déboisée pour la future route à droite
1	65		05/08/04	ouest	Bretelle C - section à dense végétation au sud-ouest
1	66		05/08/04	nord-ouest	Bretelle C - section est
1	67		05/08/04	nord-ouest	Jonction déboisée entre les bretelles B et C du côté nord
1	68		05/08/04	?	Jonction déboisée entre les bretelles B et C du côté sud
1	69		05/08/04	sud	Bretelle C - profil stratigraphique, paroi sud
1	70		05/08/04	ouest	Bretelle C - section à végétation dense - photo prise à hauteur des yeux
1	71		05/08/04	sud-est	Bretelle C - limite nord-ouest
1	72		05/08/04	sud	Bretelle C - limite nord
1	73		06/08/04	nord-ouest	Bretelle B - limite sud
1	74		06/08/04	nord	Bretelle B - limite est
1	75		06/08/04	sud-est	Secteurs 6 (du côté opposé de la rivière), 5 et 4 - depuis le viaduc au sud-est des bretelles
1	76		06/08/04	nord	Bretelle B - section est
1	77		06/08/04	est	Bretelle B - section nord
1	78		06/08/04	sud-ouest	Section déboisée entre les bretelles B et C
1	79		06/08/04	sud-est	Bretelle B - secteur du passage de la future route au sud-ouest de la bretelle
1	80		06/08/04	sud	Bretelle B - secteur déboisé avec de hautes herbes et fougères
1	81		06/08/04	nord	Bretelle B - profil stratigraphique, paroi nord